

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 04/02/2014	Dossier complet le	N° d'enregistrement F01114P0018

1. Intitulé du projet

Réalisation de l'îlot E3D (groupe scolaire-gymnase-logements) dans le périmètre de la ZAC de la Montjoie étendue à Saint-Denis (93)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33 36	Construction d'un programme mixte combiné (groupe scolaire-gymnase-logements) de 17 300 m ² de SDP sur l'îlot E3D au sein de la ZAC Montjoie étendue, sur la Commune de Saint-Denis, ayant un POS en cours de révision.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet de l'îlot E3D prévoit la construction sur une même parcelle de 7 768 m² de :

- 2 équipements :
- > un gymnase sur 2 niveaux de sous-sols d'une SDP d'environ 2 300 m²
- > un groupe scolaire composé d'une école maternelle et élémentaire et d'un centre de loisirs d'une SDP de l'ordre de 4 500 m².

Ces équipements sont associés à la construction d'environ 10 500 m² de logements, répartis en :

- 150 logements étudiants
- 61 logements à thèmes
- 62 logements familiaux
- 1 parking en sous-sol sur 1 niveau

4.2 Objectifs du projet

Le projet de l'îlot E3D est un ensemble immobilier dédié à des équipements publics et des logements. Il est situé dans le périmètre de la ZAC de la Montjoie étendue, sur une parcelle d'une surface de 7768m². Cette ZAC, dont le dossier de réalisation a été approuvé le 18 décembre 2012, s'inscrit dans une dynamique de revalorisation de la Plaine à Saint Denis (93) consistant à offrir un nouveau morceau de ville au cœur de La Plaine Saint-Denis, qui se veut mixte dans ses fonctions, ses populations et qui offre des espaces publics de qualité avec des systèmes alternatifs de gestion des eaux pluviales par des noues de rétention, avec un rejet à débit limité au réseau.

La ZAC s'inscrit dans une démarche de Management de la Qualité Environnementale et Sociale, à l'échelle de SEQUANO Aménagement.

Les constructions sur l'îlot E3D seront réalisées en suivant les principes de la démarche HQE, avec une certification adaptée pour chaque type de bâtiment, et en particulier pour les logements Habitat & Environnement, Millésime 2012.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux consisteront au terrassement avec exportation des terres, à la construction des bâtiments et à l'aménagement des espaces extérieurs (espaces verts et circulation).

Le démarrage des travaux interviendra au 4^{ème} trimestre 2014 afin d'assurer une livraison des équipements pour la rentrée scolaire 2016. Premier chantier de la ZAC Montjoie étendue, sa position centrale limitera les nuisances pour le voisinage immédiat. Seuls les bureaux et activités restant en place sur le secteur de la ZAC et à proximité, sur les rues de la Procession (à l'ouest), de la Montjoie (au Sud), des Fillettes (à l'est) et la rue du Landy pourront être impactés.

Dans sa phase de réalisation, le projet aura des impacts significatifs au niveau :

- de la circulation des engins de chantier et les poids lourds, pendant les phases de terrassement et d'apport des matériaux; et tout particulièrement pour gérer les extractions pour la gestion des terres polluées. Une organisation en amont du chantier, avec des horaires et des trajets de circulation déterminés, fléchés et imposés sera mise en place et régulièrement vérifiée. La coordination entre les travaux des différents bâtiments sera travaillée avec un coordinateur travaux à l'échelle de l'ensemble de l'îlot et entre les différents chantiers qui auront lieu sur la ZAC.
- de la gestion des sols pollués. En amont les études de pollution ont été réalisées (historique et prélèvements in situ), accompagnés par une étude de l'EVALUATION QUANTITATIVE DES RISQUES SANITAIRES. Un suivi des procédures à mettre en oeuvre sera assuré.
- de la préservation des eaux souterraines et des risques de gypse; ces risques ont été mis en évidence et feront partie des précautions indicatives dans le DCE des entreprises.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La ZAC crée une nouvelle zone de vie, avec trois voies ouvertes (Avenues A. Cabral et G. Sand et le chemin Nord-Sud), qui viendront se connecter sur la rue du Landy au Nord, l'avenue A. Cabral en Est/Ouest, la rue des Fillettes à l'Est. Ces voies permettront une fluidité de la circulation dans la Plaine, et apporteront les moyens d'entrer/sortir des îlots de manière sécurisée, comme pour l'îlot E3D qui limite ses accès au niveau de la rue G. Sand, en une zone d'entrée-sortie pour tous les programmes et qui assure une entrée de l'école sur le chemin piéton.

Ce projet occasionnera une augmentation de la circulation, malgré la proximité des transports en commun (RER B, Future ligne de tramway TRAM'Y, la station « Front populaire » de la ligne 12 du métro, les bus) qui sera gérée dans les nouvelles voies.

Les stationnements seront organisés par des parkings souterrains conformément aux documents d'urbanisme en vigueur.

Les émissions de GES liées au chauffage et de production d'ECS seront limitées, puisque les bâtiments seront reliés au chauffage urbain, par extension de celui existant sur le Nord de la ville de Saint-Denis et qui est alimenté par 2 sources de production :

une centrale biomasse et/ou approvisionnement de vapeur par la CPCU, éventuellement complétées par d'autres sources renouvelables. La gestion des eaux pluviales sera améliorée par rapport à l'existant avec une gestion rigoureuse à la parcelle et dans les espaces publics en système aérien pour favoriser une ambiance atmosphérique plus fraîche limitant l'effet d'îlot de chaleur provenant du bâti et du sol qui restituent l'énergie emmagasinée dans la journée lorsqu'il est artificialisé et plus réduit pour les zones végétalisées, comme les noues.

Il n'y aura pas d'impact sur l'adduction en eau potable, ni sur le système d'assainissement suffisamment dimensionné. Les eaux usées seront acheminées vers le réseau d'adduction unitaire départemental.

La gestion des sols pollués et l'organisation des activités industrielles limitera les risques sanitaires.

Le projet apportera des équipements de grande qualité et de nombreux logements, avec des aménités fortes par ses valeurs écologiques. L'îlot E3D apporte une contribution forte à la mixité fonctionnelle et sociale pour le quartier.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le Projet Urbain de la Plaine -Saint-Denis est une démarche d'aménagement progressive et concertée, avec un grand nombre de projets d'aménagement, présentant des objectifs proches de construction de logements et de bâtiments d'activités : quartiers Porte de Paris, Pleyel, Landy-France, Cristino Garcia-Landy, Montjoie, Nozal-Chaudron, Diderot, Proudhon-Gardinoux, Canal-Porte d'Aubervilliers, Condorcet...

Ces projets coordonnés ont pour objectifs de créer un vaste lieu spécialisé autour du futur Tramway (TRAMY) dans l'activité, la formation et l'enseignement alors que l'Ouest, autour de l'avenue du Président Wilson et au Sud de la rue du Landy, accueille des logements et des activités tertiaires.

La qualité urbaine et environnementale assure une limitation des impacts cumulés, et ceux-ci d'autant plus avec l'extension du réseau de chaleur pour desservir la Plaine, la valorisation de la trame verte et bleue, l'arrivée de la ligne 12 du métro et du Tramway.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des caractéristiques du projet de l'îlot E3D qui s'inscrit dans le cadre de la ZAC Montjoie étendue, qui a donné lieu à la réalisation d'études environnementales menées à l'échelle globale de la ZAC, et des obligations que le maître d'ouvrage s'est fixé en matière de suivi et d'objectifs de développement durable (Charte et HQE), le projet de l'îlot E3d n'aura pas d'incidences notables sur l'environnement ou la santé humaine telles que visées par l'annexe III de la directive 2011/92/UE, qui n'auraient pas été prises en compte précédemment dans l'étude d'impact de la ZAC et ses compléments apportés au niveau du dossier de réalisation.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire

Le projet s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une ZAC ayant fait l'objet des études suivantes :

- Etude d'impact, compléments à l'étude d'impact et réponse à l'avis de l'autorité environnementale
- Dossier de déclaration Loi sur l'eau
- Dossier d'enquête publique conjointe DUP et Parcellaire et rapport du commissaire enquêteur
- Prescription de diagnostic archéologique anticipé

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Pour l'ilot E3D : - assiette foncière : 7 768 m ² - groupe scolaire : 4 500 m ² de surface de plancher - gymnase : 2 300 m ² de surface de plancher - logement : 10 500 m ² de surface de plancher Pour la ZAC Montjoie étendue (dossier de réalisation), les surfaces de plancher sont d'environ : - logements : 66 813 m ² (+/- 830 logements) - bureaux : 80 189 m ² - activités : 13 110 m ² - équipements : 22 277 m ² - Commerces : 1 470 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Av. Amilcar Cabral / rue Georges Sand
à Saint-Denis (93)

Coordonnées géographiques¹

Long. 48 ° 54 ' 49 " 75

Lat. 2 ° 21 ' 54 " 17

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Saint-Denis (93)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'ilot E3D est actuellement occupé par d'anciennes activités industrielles :

> Parcelles CJ n°60 et 61: Fabrication de produits métalliques et coutellerie. Fabrication d'huiles et de vernis. Dépôt/traitement de benzène/toluène et présence d' un gazomètre. Activité actuelle : Stockage de meubles.

> Parcelles CJ n°19 et 62: Broyage et concassage de produits organiques. Atelier de charges d' accumulateurs. Entreprise de transport de produits chimiques. Location/ vente de palettes et cartons. Tissu d' ameublement et de literie. Activité actuelle : Fabrication de décors, Stockage de tissus

> Parcelle CJ n°20: Commerce de ferrailles. Collecte/traitement de déchets papiers. Fabrication de décors. Activité actuelle : Friche

> Parcelle CJ n°68: Aucune activité actuelle recensée

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS modifié le 30 mai 2013 - en cours de révision - Règlement applicable : zone UPM

PAZ modifié le 16 février 2012 - *Règlement applicable : zone CS.*

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de pollution identifiées sont : - dans les sols : les composés organiques (HCT C10-C40, HAP, COHV, PCB) et inorganiques (métaux et métalloïdes) retrouvés en grande majorité dans les remblais, - dans les eaux souterraines : le nickel, l'arsenic, le trichlorométhane, le chlorure de vinyle et le benzène pour le PZB et le tétrachlorométhane pour le PZC. - dans les gaz des sols : des teneurs en fractions carbonnées C6-C16, en BTEX, en COHV et en naphthalène.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de construction engendreront l'extraction de sols (pour partie pollués), qui seront évacués dans des Centres de traitement adaptés.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour la construction des bâtiments, des matériaux extérieurs seront rapportés. Ils parviendront pour partie de ressources du sol, comme le sable ou le ciment. Une part sera des matériaux biosourcés.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sols pollués feront l'objet d'un traitement spécifique selon les modalités de l'étude EQRS. Il a été préconisé en premier lieu de procéder à une purge du sondage S18 entre 2 et 2,4 m de profondeur sur une emprise d'environ 100 m ² ainsi qu'un recouvrement de la zone de pleine terre par un géotextile puis au moins 30 cm de terre végétale saine de manière à supprimer les voies d'expositions par inhalation de poussières de sols et ingestion de sols.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Le projet sera éclairé au même titre que le reste des quartiers de la Plaine.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Les nouveaux logements, équipements et locaux d'activités seront émetteurs de GES, pour assurer l'éclairage et le chauffage.</p> <p>Pour autant, les objectifs énergétiques et la connexion au réseau de chaleur limiteront ces émissions.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Le projet sera source de productions de déchets ménagers, d'emballages et de verre, qui seront traités en tri-flux dans des bennes enterrées en apport volontaire.</p> <p>Le compostage des déchets organiques est aussi incité pour les logements.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Le site de la Plaine au travers des différents programmes est en forte mutation, réduisant les activités industrielles au profit des activités tertiaires et du logement, avec les équipements nécessaires.</p> <p>C'est une évolution positive du paysage et du cadre de vie.</p>

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Notice d'impact dans le cadre de la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact - ZAC de la Montjoie étendue à Saint Denis (93) - ILOT E3D - Janvier 2014</p> <p>Etude d'impact de la ZAC Montjoie étendue et ses compléments apportés au stade du dossier de réalisation, ainsi que la réponse à l'avis de la DRIEE (rubrique 4.4.1)</p> <p>Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires de l'îlot E3D Groupe scolaire, gymnase, logements, IndC, 13/12/2013, réalisée par IDDEA (Rubrique 6.1 Risques et nuisances)</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

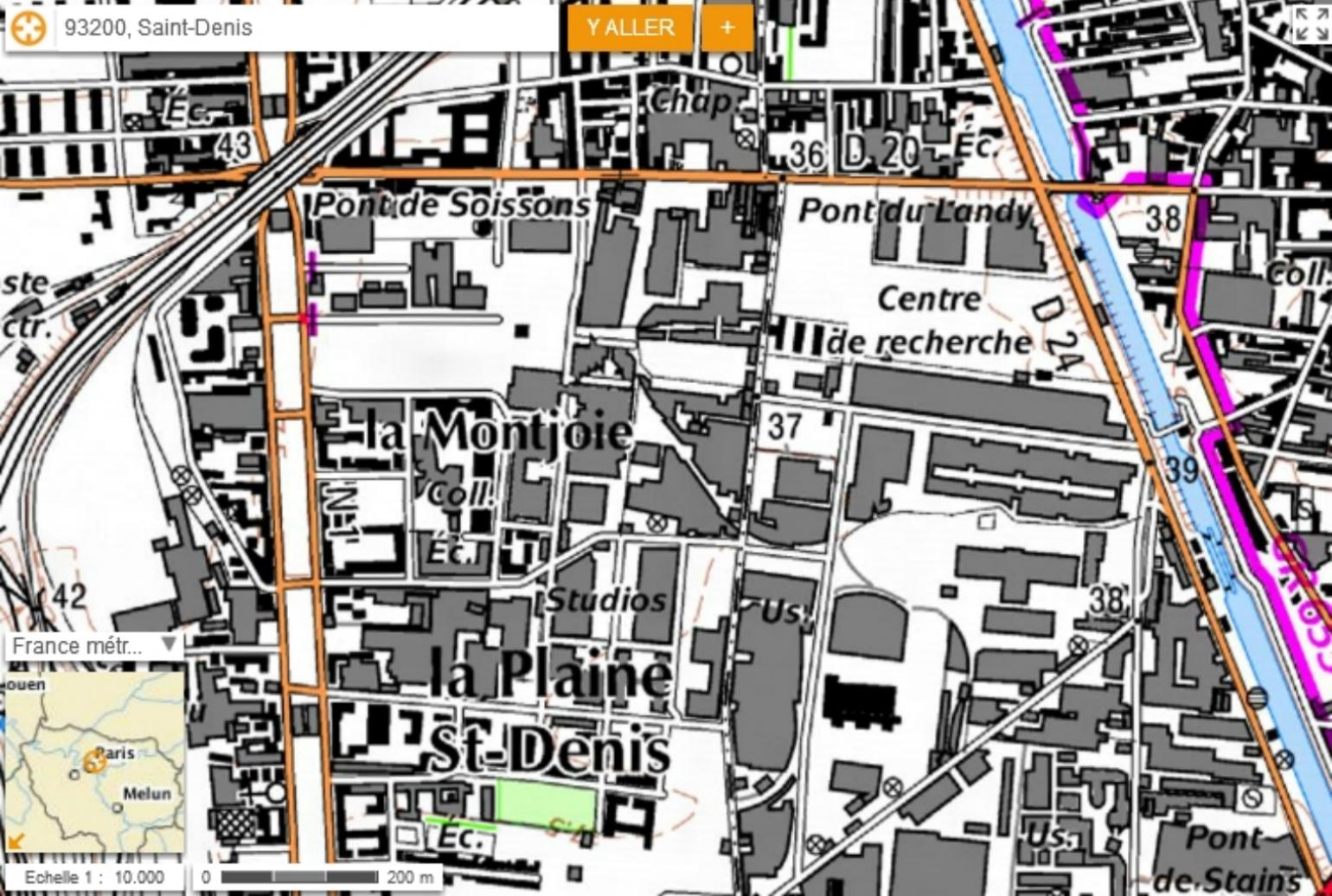
Bobigny

le,

29/01/2014

Signature

SEQUANO Aménagement
 Immeuble Carré Plaza
 15/17, Promenade Jean-Rostand - BP 95
 93022 Bobigny Cedex
 Tél. : 01 48 96 64 00
 Fax : 01 48 96 64 99
Isabelle VALLENTIN
 Directrice Générale

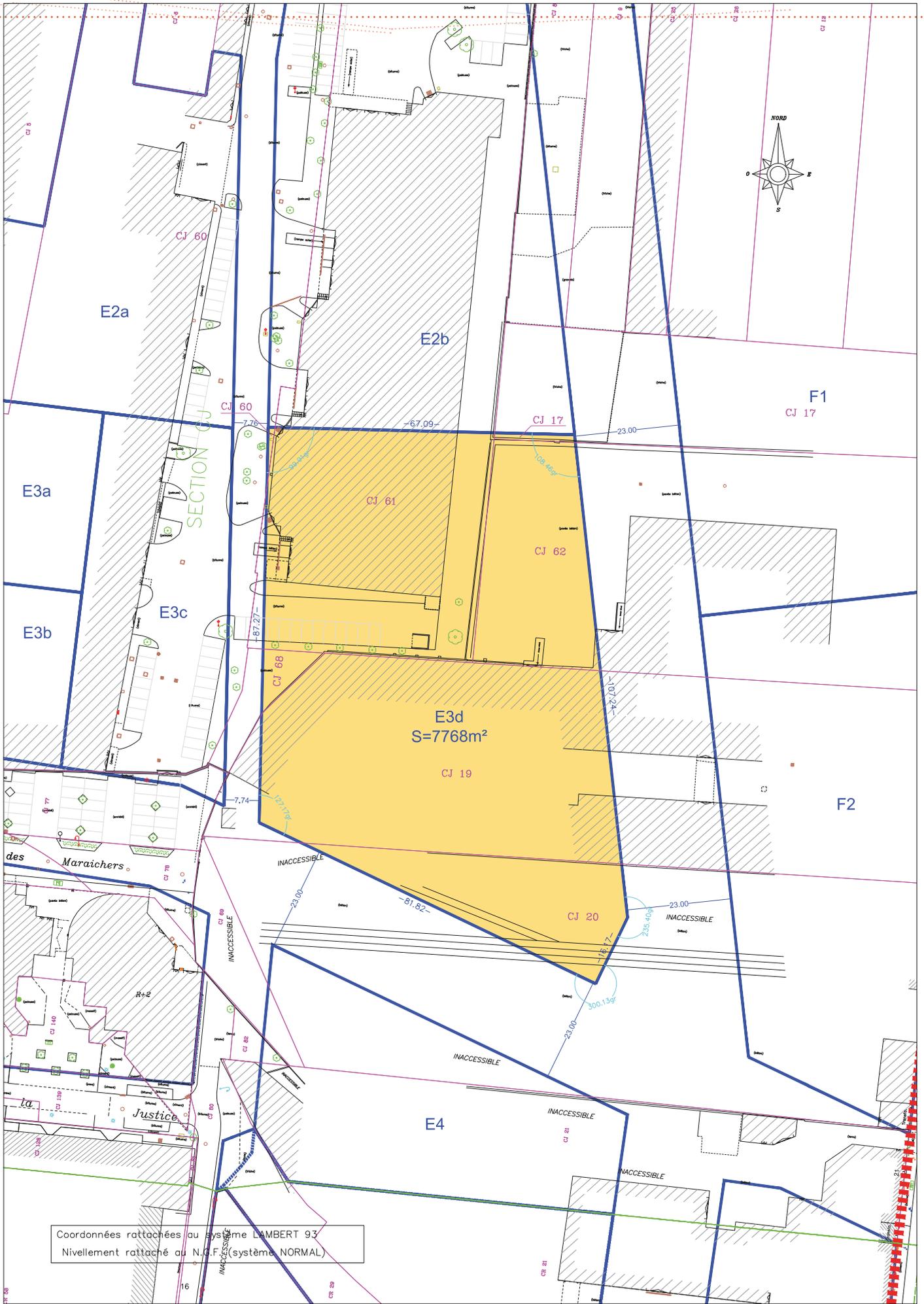


France métr...

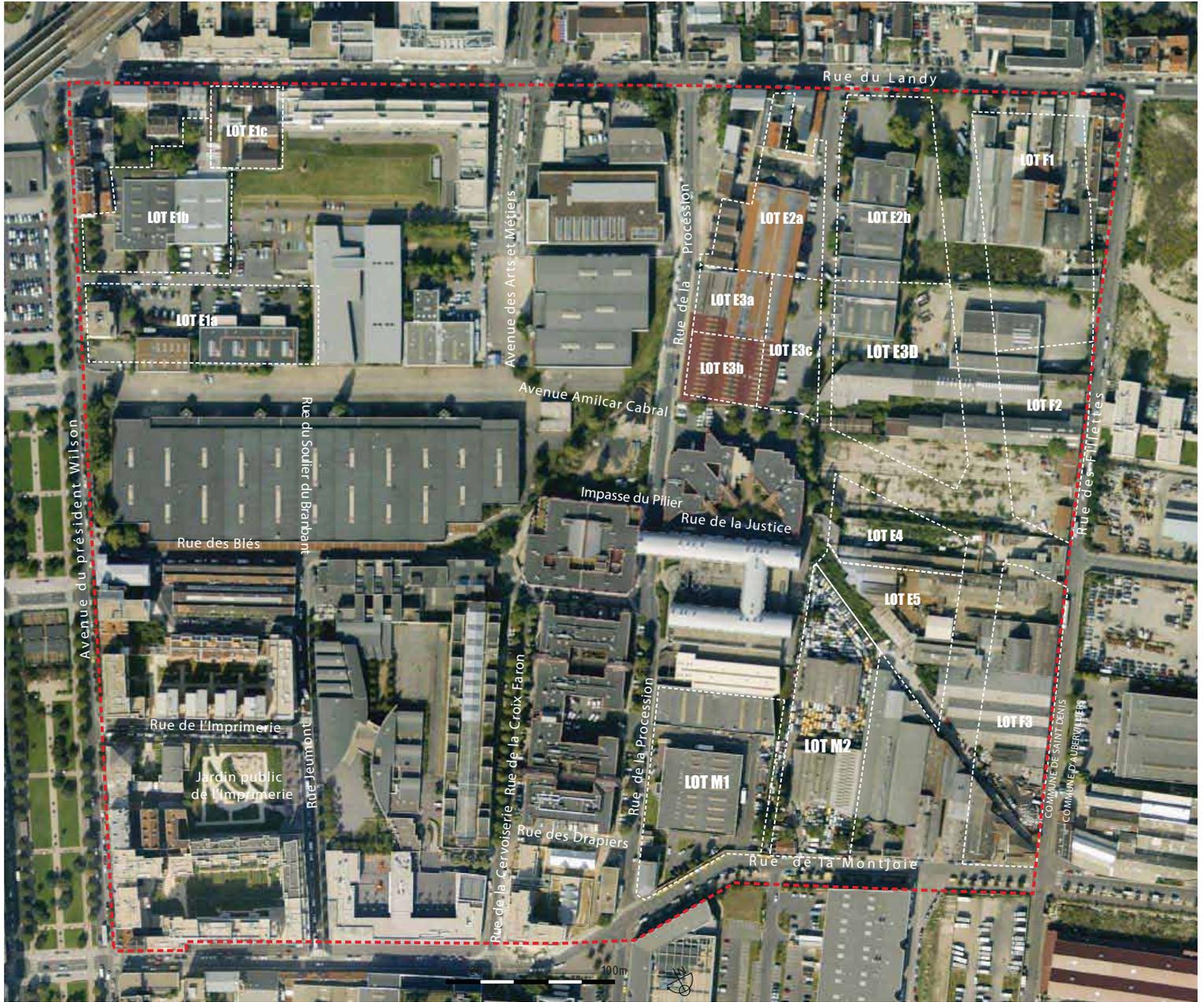


Echelle 1 : 10.000

0 200 m

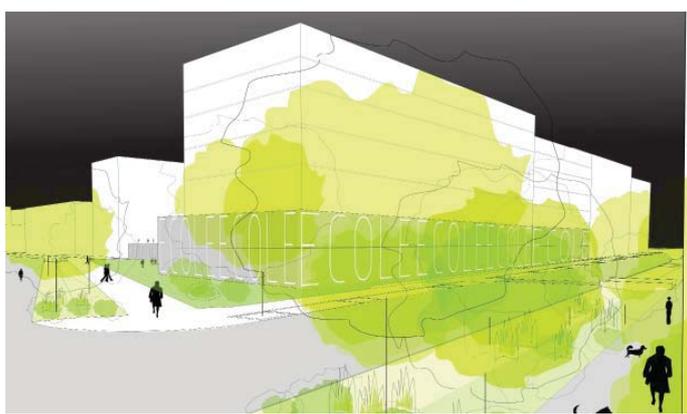


Coordonnées rattachées au système LAMBERT 93
 Nivellement rattaché au N.C.F. (système NORMAL)









Vue sur les noues paysagères, depuis l'avenue George et Sand et le chemin Nord Sud